

# Déploiement de DELTA IE – Volet Import

## Stratégie de bascule applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025

Montreuil, le 27 juin 2025.

Le nouveau service en ligne DELTA IE – Volet Import est progressivement adopté par les opérateurs du commerce international.

Entre le 16 et le 22 juin, 47 782 déclarations d'importation ont été déposées dans le système, soit 13,7 % du total des déclarations d'importation sur la même période.

La bascule dans DELTA IE – Volet Import concerne les flux simples : 86 % des déclarations en fret cargo dans DELTA IE sont déposées en régime 40 (95 % pour le fret express). Ce chiffre est proche de celui constaté l'an dernier sur la même période.

Malgré ces chiffres en constante hausse depuis début juin, le niveau de bascule reste faible et conduit à prolonger la disponibilité de DELTA G et DELTA X au-delà du 30 juin.

Les conditions d'utilisation de DELTA G et DELTA X doivent cependant demeurer **strictement limitées aux cas où les blocages sont causés par une anomalie issue de DELTA IE – Volet Import**.

Le calendrier des livraisons corrigeant ces anomalies est actualisé chaque semaine à travers une publication douane.gouv : <https://www.douane.gouv.fr/actualites/etiquette/refonte-de-limport-export>

Par ailleurs, dans les situations exposées ci-après causées par l'instabilité du service en ligne DELTA IE – Volet Import, vous êtes invités à suivre, jusqu'à nouvel ordre, les recommandations suivantes :

– **vous n'arrivez pas à valider une déclaration (anticipée ou non)** : dépôt d'une demande d'assistance dans le téléservice OLGA\* pour permettre la validation de la déclaration. Si le délai de traitement de la demande d'assistance est incompatible avec l'exigence d'enlèvement des marchandises, dépôt de la déclaration dans DELTA G ou DELTA X ;

– **la déclaration validée n'obtient pas le statut « BAE » sans pour autant avoir le statut « sous contrôle », « crédit en attente » ou « paiement au comptant »** : dépôt d'une demande d'assistance dans le téléservice OLGA\* pour permettre l'obtention du BAE. Si le délai de traitement de la demande d'assistance est incompatible avec l'exigence d'enlèvement des marchandises, dépôt de la déclaration dans DELTA G ou DELTA X. Une demande d'invalidation de la déclaration dans DELTA IE – Volet Import doit en parallèle être déposée auprès du bureau de douane.

Enfin, en cas de dysfonctionnement technique signalé dans DELTA IE – Volet Import par le centre informatique douanier sur la [météo des services en ligne](#), vous êtes invités à utiliser la procédure de secours dans les conditions décrites par le [BOD n°7557 du 10 janvier 2025](#).

Dans les semaines qui viennent, la DGDDI poursuivra ses efforts pour stabiliser le service en ligne au plus tôt. Ce cycle se traduira par :

- un renforcement des tests sur les flux représentant les volumes de déclarations les plus importants ;
- une priorisation fine des correctifs à apporter ;
- une communication précise sur les anomalies bloquantes identifiées et les correctifs apportés ;
- une actualisation régulière de la stratégie de bascule.

Une fois la solution stabilisée, le dépôt des déclarations d'importation dans DELTA G et DELTA X ne sera plus permis. Cette bascule définitive fera l'objet d'une communication le moment venu.

*\* Pour mémoire, en mode EDI, toute anomalie identifiée doit impérativement être transmise à la fois à votre prestataire de connexion et à la DGDDI via une demande d'assistance dans le téléservice OLGA.*